

LICENCE PROFESSIONNELLE DROIT NOTARIAL



1 diplôme 1 métier

➔ PRÉSENTATION DE LA LICENCE PROFESSIONNELLE DROIT NOTARIAL DE L'IPJI :

Présentation générale

Crée à l'initiative de l'IPJI, institut pionnier au Sénégal et en Afrique de l'Ouest dans cette spécialité, la licence Professionnelle Droit Notarial offre un enseignement centré sur les métiers du notariat. Cette licence est destinée aux jeunes bacheliers qui souhaitent dès le bac se tourner vers la profession notariale. Cette licence est ouverte à tous bacheliers quelle que soit leur série.

L'IPJI est habilité ANAQ-SUP. Ce diplôme est en voie de reconnaissance par le CAMES

➔ Objectifs de la formation

Cette formation développe la compétence juridique et technique nécessaire à l'exercice des métiers liés au notariat. Elle a pour vocation de :

Préparer au métier de clerc rédacteur au sein d'études notariales et notamment préparer aux activités gravitant autour de la profession notariale et immobilière dans le cadre de la rédaction des actes authentiques

Ce diplôme approfondit et élargit le champ des compétences de nos étudiants et leur ouvre l'accès à la fonction de clerc rédacteur autonome et polyvalent. Ils seront capables d'assumer à terme un niveau satisfaisant de responsabilités ou d'encadrement, mais également accéder à des titres et fonctions supérieures. Cette licence professionnelle intègre donc l'enseignement théorique et pratique du droit notarial et patrimonial. Les titulaires de ce diplôme ne sont pas des notaires, mais des collaborateurs ou des cadres intermédiaires.

En leur qualité de technicien supérieur, ils ont la capacité de rédiger des actes simples ou complexes en droit immobilier, en droit de la famille, en droit des successions, en droit des sociétés.

Le diplômé de cette licence professionnelle en droit notarial travaille en tant que clerc de catégorie 3 sur la base des dossiers qui lui sont imputés, dans un cadre de subordination. Il agit sous contrôle de son supérieur hiérarchique et dans le respect des règles d'éthique et de déontologie et des obligations qui régissent le notariat. Il est responsable de la conformité des dossiers, dans le respect des délais.

Ses responsabilités dépendent également du niveau de ses connaissances en droit et de son expérience, mais aussi de l'importance de l'étude et de son implantation.

→ Compétences spécifiques acquises à l'issue de la formation

En plus des compétences générales telles que l'informatique, le droit immobilier, le droit des affaires, le droit des biens et de la famille, le droit de l'entreprises, les langues vivantes, et le droit **fiscal** :

Cette **LICENCE PROFESSIONNELLE DROIT NOTARIAL** dote le futur diplômé d'Etat du professionnalisme lié à ses prérogatives

- Constituer les formalités préalables et postérieures
- Conseiller les clients
- Effectuer les veilles juridiques
- Rédiger les actes simples et complexes
- Taxer les actes rédigés

→ Profil souhaité

Cette licence professionnelle est ouverte à tous les bacheliers titulaires d'un baccalauréat général ou technique ou titulaire du BTS DROIT NOTARIAL

→ Formation

Pour assurer une meilleure qualité d'enseignement, l'effectif est limité à 25 élèves maximum par promotion.

Les enseignements dispensés sont les suivants : Droit civil - Droit des obligations - Droit des biens - Droit patrimonial - Droit fiscale- Informatique.

La formation s'effectue en prise directe avec les notaires et leurs collaborateurs. Cette formation de 3 ans s'articule en :

- 1ere année : l'acquisition des fondamentaux de base
- 2eme année : initiation à la pratique notariale
- 3eme année : approfondissement et alternance : 4 jours en stage et 2 jours de cours à l'IPJI.

Le corps enseignant est composé de juristes praticiens du droit et des professionnels du

→ Approche pédagogique

- Cours magistraux et travaux dirigés
- Projets tutorés et études de cas
- Modules en milieu professionnel
- Alternance en 3eme année

→ Volume horaire.

- 824 heures en 1ere année
- 912 heures en 2eme année
- 886 heures en 3eme année

→ Débouchés très variés

- Les études notariales
- Les agences immobilières
- Les services juridiques d'entreprises
- Les services du cadastre
- Les services des impôts et domaines
- Les services du patrimoine bâti de l'Etat
- Collectivités territoriales

→ Comment s'inscrire ?

- Se rendre physiquement à l'IPJI pour déposer votre dossier complet
- Adresse : Mermoz pyrotechnie n°31 Rue El Hadj NIASS Mermoz (Rond-Point STELE MERMOZ00)
- 00 221 33 825 92 71 – 00 221 77 194 95 35
- Pour les étudiants hors du Sénégal, envoyer le dossier par email à l'adresse suivante :
- accueil@ipji-senegal.com ou WhatsApp au 00 221 194 95 35

Prise de contact:

- www.ipji-senegal.com/inscriptions.
- L'institut procèdera à l'étude du dossier de candidature (Un maximum de 25 candidats seront retenus.)

→ Pièces à fournir

- Copie légalisée de la carte d'identité ou du passeport
- Extrait d'acte de naissance
- Casier judiciaire
- Copie du baccalauréat ou attestation provisoire
- 4 photos d'identité
- Paiement de frais d'inscription

→ Nos bourses d'études et subventions

Nous disposons de différentes bourses et financements :

- Bourses entières
- Bourses d'excellence
- Bourses sociales (Selon les conditions).



Poursuite d'études

POUR LES CLERCS NOTAIRES

Possibilité de poursuivre vers le diplôme des métiers du notariat Afrique (DMNA)

POUR LES ASPIRANTS NOTAIRES

Il est possible d'intégrer un master proposé à l'IPJI option :

- 1 Master en droit Notarial
- 2 Master en gestion Immobilière
- 2 Master en management de droit foncier
- 3 Master en carrières judiciaires
- 1 S'inscrire au Diplôme des Métiers des Notaires Afrique (DMNA) proposé en partenariat et en diplomation avec l'INFN

Points forts de cette licence

- Un diplôme d'Etat reconnu au niveau local et international
- Une formation professionnalisante de 3 ans : 3 années d'études = 2 diplômes
- Poursuite des études en Master I et Master II
- Passerelle avec le DMNA en partenariat avec l'INFN
- Habilitation ANAQ- SUP de l'IPJI

